

MAIRIE LABARTHE RIVIERE  
31800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le *douze du mois de janvier*, à *dix-neuf heures*, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *LABARTHE RIVIERE*, sous la présidence de *Mme Claire VOUGNY*, Maire de LABARTHE RIVIERE, dûment convoqués le 09/01/2023.

**Présent(s)** : MM VOUGNY, CAZAUX, DULAC,  
PARMEGIANI, PELLIZZARI, LAFFORGUE,  
GOUZENES  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration** : -

**Absent(s) excusé(s)** : MM DUPLA, ADOUE,  
DAVAND, NASSANS, LAMOURE

**Absent(s)** : MM PLASSIN,

**Le secrétariat a été assuré par** : MME  
PARMEGIANI

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes Pour :	7
Votes Contre :	0
Abstention :	0

**N°2023\_005**

**Objet : SIGNATURE DU CONTRAT-TYPE ALCOME**

Madame le maire expose : ALCOME est un éco-organisme agréé par l'Etat par arrêté ministériel du 28 juillet 2021 pour charge de la Responsabilité Elargie des Producteurs de produits de tabac équipés de filtres composés en tout ou partie de plastique et des produits qui sont destinés à être utilisés avec des produits de tabac relevant du 19° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement, de leur obligation de responsabilité élargie.

La mission d'ALCOME est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

ALCOME a comme principal objectif la réduction de la présence des mégots dans les espaces publics, à hauteur de :

- 20 % de réduction d'ici 2024,
- 35 % de réduction 2026,
- 40 % de réduction d'ici 2027.

Les actions en perspective pour ALCOME sont :

- **Sensibiliser** : fourniture d'outils de communication et de sensibilisation,
- **Améliorer** : mise à disposition de cendriers,
- **Soutenir** : soutien financier aux communes qui s'engagent,
- **Assurer** l'enlèvement et la prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés sélectivement à hauteur de 100kg de mégots massifiés.

Dans ce cadre ALCOME propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoyage des voiries publiques sur la base d'un contrat type unique.

Ce contrat prévoit :

- L'état des lieux relatif à l'organisation du nettoyage des voies publiques,
- L'état des lieux de la prévention de l'abandon des déchets.

ALCOME apportera un soutien financier ainsi que des kits de sensibilisation conformément au contrat.

Publiée le : 26/01/2023

Transmise au Représentant de l'État le : 26/01/2023

M./Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La commune de Labarthe-Rivière dispose de la Responsabilité de nettoyage des voiries.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) n°2020-105 du 10 février 2020 ;

Vu les articles L.541-10 et L.541-10-1 19° du Code de l'Environnement ;

Vu le projet de délibération en date du 12/01/2023 par lequel Madame le Maire de Labarthe-Rivière lui propose de signer le contrat entre la ville de Labarthe-Rivière et ALCOME ;

**Le conseil municipal décide,**

-D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat-type entre la Ville de Labarthe-Rivière et ALCOME pour la durée de l'agrément ainsi que tout document afférent à ce sujet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Le Maire,  
Claire VOUGNY



Publiée le : 26/01/2023

Transmise au Représentant de l'État le : 26/01/2023

M./Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.